

Nous ne pûmes refuser un mot d'explication à un homme qui s'adressait à nous avec tant de confiance, et comme nous supposons que plusieurs de nos lecteurs sont à peu près dans le cas de notre interlocuteur, nous allons reproduire ici la substance de ce que nous lui avons dit ; conversation que nous croyons devoir intituler : *Une page de notre histoire.*

D'abord, mon cher ami, l'amnistie est loin d'être le nom d'un sauvage ; c'est un mot qui signifie tout simplement *pardon*. Accorder l'amnistie à un peuple, c'est lui pardonner des actes considérés comme répréhensibles.

En second lieu, Riel n'est maître d'école, qu'en ce sens qu'il donne le bon exemple à ses concitoyens. C'est un métis de la Rivière-Rouge. Il a du sang sauvage et français. C'est un fervent catholique, jeune homme d'une grande intelligence, qui, sans avoir fait un cours complet d'étude, peut être considéré comme un des plus instruits de sa nation. Il a étudié au milieu de nous, et a laissé dans l'esprit de ses amis le meilleur souvenir.

Notre interlocuteur—“ Mais, que lui veut-on, à ce jeune homme, puisqu'il est si recommandable, et pourquoi vient-on de le mettre à la porte de la chambre ? Y en a-t-il beaucoup, parmi nos représentants, qui vaillent mieux que lui ? ”

Réponse—Voilà ce que je vais vous expliquer. Quant à la question que vous me faites : s'il en est beaucoup parmi nos représentants, qui vaillent mieux que lui ; d'après le témoignage d'hommes tout à fait dignes de foi, et qui